

AVIS PUBLIC

BUDGET MODIFIÉ 2020

Avis est donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine pour l'adoption du budget modifié 2020 qui sera tenue le **lundi 10 août 2020 à 19h30** au 405 boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine;

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, le 15 juillet 2020

Michel Morneau urb. OMA, Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Michel Morneau, directeur général de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public pour la séance ordinaire du 15 juillet 2020 – Budget modifié 2020 en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le Conseil, le 15 juillet 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 15 juillet 2020.

Michel Morneau urb. OMA, Directeur général